



### **MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010**

Boursorama informe le public que le Document de référence 2010 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 avril 2011.

Le Document de référence 2010 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace Informations réglementées du site groupe de la Société (<http://groupe.boursorama.fr> > Informations réglementées > Rapport financiers) ainsi que sur le site Internet de l'AMF.